



## **Demande d'inscription/extension liste des experts 2025**

Madame, monsieur,

Conformément aux dispositions de l'article 2 de la loi du 29 juin 1971 modifiée et l'article 8 du décret du 23 décembre 2004 modifié, la première inscription / extension d'un expert sur une liste de cour d'appel, est soumise à l'avis motivé de l'assemblée générale siégeant au mois de novembre.

L'article 6 du décret du 23 décembre 2004 prévoit que la demande d'inscription devra être assortie de tous documents permettant d'évaluer :

- 1- Indication de la ou des rubriques ainsi que de la ou des spécialités dans lesquelles l'inscription est demandée
- 2- Indication des titres ou diplômes du demandeur, de ses travaux scientifiques, techniques et professionnels, des différentes fonctions qu'il a remplies et de la nature de toutes les activités professionnelles qu'il exerce avec, le cas échéant, l'indication du nom et de l'adresse de ses employeurs ;
- 3- Justification de la qualification du demandeur dans sa spécialité ;
- 4- Le cas échéant, indication des moyens et des installations dont le candidat peut disposer.

### **LA CONSTITUTION DU DOSSIER**

En raison des courts délais impartis pour instruire les dossiers et des moyens dont il dispose, le service des experts ne sera pas en mesure de réclamer les pièces manquantes pour compléter les dossiers.

#### **Liste des pièces à fournir :**

- **Le dossier d'inscription joint parfaitement rempli (notamment la catégorie de l'activité expertale conforme à la nomenclature)**
- **Une lettre de motivation**
- **Un CV**
- **Copie pièce identité (carte identité, passeport ou titre de séjour)**
- **Copies des diplômes et/ou formations**
- **Pièces justifiant de la pratique professionnelle dans le domaine demandé**

Votre demande d'inscription doit, impérativement être adressée :

- **par lettre recommandée avec accusé de réception (ou déposée contre récépissé), avant le 1er mars 2024 (tout dossier déposé par mail ne sera pas étudié)** au procureur de la République
- **Service des experts - du tribunal judiciaire dans le ressort duquel vous exercez votre activité professionnelle** principale (pour les traducteurs voir aussi l'article 10 du décret du 23 décembre 2004), accompagnée d'une lettre retraçant de manière synthétique le bilan de votre activité d'expert

Vous trouverez, ci-dessous mentionnées, les adresses postales et électroniques des différents parquets du ressort. Votre enveloppe devra être libellée de la façon suivante :

**Madame ou Monsieur le Procureur de la République**

**Service des Experts**

**Tribunal Judiciaire de ...**

Adresses postales	Adresse électronique
TJ de Bar-Le-Duc – 27 place Saint-Pierre 55000 Bar-le-Duc	<a href="mailto:sec.pr.tj-bar-le-duc@justice.fr">sec.pr.tj-bar-le-duc@justice.fr</a>
TJ d'Epinal – 7 place Edmond Henry 88026 Epinal	<a href="mailto:sec.pr.tj-epinal@justice.fr">sec.pr.tj-epinal@justice.fr</a>
TJ de Nancy – Rue général Fabvier 54035 Nancy	<a href="mailto:civil.pr.tj-nancy@justice.fr">civil.pr.tj-nancy@justice.fr</a>
TJ de Val-de-Briey – 4 rue du Maréchal Foch 54150 Val de Briey	<a href="mailto:sec.pr.tj-val-de-briey@justice.fr">sec.pr.tj-val-de-briey@justice.fr</a>
TJ de Verdun – Place Saint-Paul 55100 Verdun	<a href="mailto:sec.pr.tj-verdun@justice.fr">sec.pr.tj-verdun@justice.fr</a>

Dans le cadre de l'instruction des dossiers confiés au procureur de la République par les articles 6, 7 et 10 du décret n°2004-1463 du 23 décembre 2004 relatif aux experts judiciaires il sera fait retour des dossiers qui ne viseront pas une des spécialités de la nomenclature et/ou dont le cachet de la poste ne sera pas antérieur au 1er mars.

Pour tous renseignements complémentaires, je vous prie de bien vouloir solliciter, en premier lieu, le président de la compagnie dont vous dépendez.

**DEMANDE D'INSCRIPTION/EXTENSION SUR LA LISTE 2025 DES EXPERTS JUDICIAIRES PRES LA  
COUR D'APPEL DE NANCY**

Loi du 29 juin 1971 relative aux experts judiciaires modifiée  
Décret du 23 décembre 2004 modifié  
Arrêté du 5 décembre 2022 relatif à la nouvelle nomenclature

**À adresser au procureur de la République près le tribunal judiciaire dans le ressort duquel le candidat a sa résidence ou son siège social, accompagnée d'une lettre de motivation avant le 1<sup>er</sup> mars 2024**

• **1<sup>ère</sup> demande :**

OUI (*1<sup>ère</sup> candidature*)

NON (préciser les années des précédentes demandes – joindre la copie de la dernière décision de rejet de la candidature) (*renouvellement de candidature*)

.....  
**Extension d'inscription :**  (préciser la ou les spécialités dans lesquelles le candidat est déjà inscrit et année d'inscription)

**I. IDENTITE DU CANDIDAT :**

**I.A : Personne physique**

Nom de naissance : .....

Nom d'usage, si différent du nom de naissance (**celui qui apparaîtra sur la liste**) : .....

Prénoms : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Lieu naissance : .....

Département ou pays de naissance : .....

Nationalité : .....

Profession : .....

\*\*\*

**I.B : Personne morale**

Nom / Dénomination sociale : .....

Représentant légal : .....

N° d'immatriculation : .....

**II. Coordonnées du candidat**

**II.A : Coordonnées professionnelles (ces coordonnées seront diffusées dans l'annuaire) :**

Adresse complète de l'activité **professionnelle** principale :

.....

Code postal : ..... Ville : .....

N° de téléphone professionnel : .....

N° portable : .....

Adresse mail professionnelle : .....

\*\*\*

**II.B : Coordonnées personnelles**

Domicile **personnel** (représentant légal pour les personnes morales)

.....

.....

N° de téléphone personnel : .....

Adresse mail : .....

**III. SPECIALITE(S) DANS (LA) OU LESQUELLES L'INSCRIPTION EST DEMANDEE**

**(Au risque d'un rejet de la demande, se référer obligatoirement à la nomenclature du 5 décembre 2022 jointe en page 6 en précisant impérativement le code)**

➤ Branches : .....

➤ Rubriques : .....

➤ Spécialité(s) : .....

**IV. LE CANDIDAT A-T-IL DEJA ETE INSCRIT SUR UNE LISTE D'EXPERTS JUDICIAIRES ?**

OUI

Si OUI, précisez :

- La cour d'appel : .....
- Date et durée d'inscription : .....
- Juridiction concernée : .....
- Spécialité(s) dans la ou lesquelles vous étiez inscrit(e) :  
.....  
.....
- Date du retrait ou de la radiation ou de la non réinscription (joindre la copie de la décision) : .....

NON

Si non, le candidat a-t-il cependant déjà été commis pour des missions d'expertises judiciaires :  
.....

Dans l'affirmative, par quelles juridictions ? à quelles dates ? pour quel type de missions ?  
.....  
.....

**V. DIPLÔMES OU TITRES UNIVERSITAIRES, TRAVAUX SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES OU PROFESSIONNELS:**

**V.A : Diplômes, titres universitaires obtenus** (joindre la photocopie des diplômes, leur équivalence et, le cas échéant, leur traduction par un expert assermenté s'ils ont été délivrés par des institutions étrangères, indiquer les années d'obtention) :

.....  
.....  
.....  
.....

\*\*\*

**V.B : Travaux scientifiques, techniques ou professionnels** (joindre justifications des travaux)

.....  
.....  
.....  
.....

**VI. ACTIVITES PROFESSIONNELLES EXERCEES DANS LA SPECIALITE DEMANDEE** (Préciser le degré de qualification ainsi que les périodes d'exercice)

Pour son compte personnel :

.....  
.....  
.....

\*\*\*

Pour le ou les employeurs (préciser lesquels, avec leurs adresses et les dates d'emploi) :

.....  
.....  
.....

**VII. AUTRES ACTIVITES PROFESSIONNELLES EXERCEES PAR LE CANDIDAT** (les décrire et préciser le cas échéant le nom et l'adresse des employeurs) :

Pour son compte personnel :

.....  
.....  
.....

\*\*\*

Pour le ou les employeurs (préciser lesquels, avec leurs adresses et les dates d'emploi) :

.....  
.....  
.....

**VIII - FONCTIONS OU ACTIVITES EXERCEES PAR AILLEURS :**

.....  
.....  
.....

**IX. INDICATIONS DES MOYENS ET DES INSTALLATIONS DONT LE CANDIDAT PEUT DISPOSER POUR L'EXERCICE DE SA PROFESSION :**

.....  
.....  
.....

**X. AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION :**

- Services civique et militaire : .....
- Distinctions et décorations : .....
- Divers : .....

## **Attestation sur l'honneur**

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des indications fournies ci-dessus.

Je déclare n'avoir pas fait acte de candidature sur la liste des experts d'une autre Cour d'Appel.

J'affirme n'avoir été ni l'auteur de faits ayant donné lieu à condamnation pénale pour agissements contraires à l'honneur, à la probité ou aux bonnes mœurs, ni l'auteur de faits de même nature ayant donné lieu à une sanction disciplinaire ou administrative de destitution, de radiation, de retrait d'agrément ou d'autorisation.

Je n'ai pas été frappé de faillite personnelle ou d'une autre sanction, en application du titre II de la Loi 67/563 du 13 Juillet 1967, ou dans le régime antérieur, été déclaré en état de faillite ou de règlement judiciaire.

Je m'engage à faire connaître au Procureur de la République les changements qui interviendraient dans ma situation et apporteraient une modification aux renseignements ci-dessus fournis.

Fait à :

Le :

Signature :